



N° 33328-2017/2-ACTS/ DJA

Date du : 5 septembre 2017

Rapport de présentation

OBJET : projet de délibération modifiant la délibération modifiée n° 08-2014/APS du 6 juin 2014 portant désignation des représentants au sein des organismes extérieurs

PJ : un projet de délibération

Ce projet de délibération a pour objet d'apporter des modifications à la délibération modifiée n° 08-2014/APS du 6 juin 2014 portant désignation des représentants au sein des organismes extérieurs.

I. Démission de M. Philippe Blaise dans certains organismes au sein desquels il siégeait

M. Philippe Blaise a souhaité ne plus représenter l'assemblée de la province Sud au sein des organismes suivants :

Organisme	Composition complète	Article correspondant au projet de délibération
Comité consultatif d'action économique (CASE) – partie économie générale	<p>M. Philippe Blaise, titulaire.</p> <p>***</p> <p>Représentant du président de l'assemblée de la province Sud Mme Martine Lagneau</p> <p>Président de la commission du développement économique M. Grégoire Bernut</p>	Art. 1

Conseil d'administration de la bibliothèque Bernheim	Mme Gyslène Dambreville, titulaire Mme Corine Voisin, suppléante M. Nicolas Kurtovitch, titulaire Mme Rusmaeni Sanmohamat, suppléante M. Philippe Blaise, titulaire Mme Paule Gargon, suppléante	Art. 5
Assemblée générale de l'observatoire du numérique	M. Philippe Blaise, titulaire.	Art. 8

II. Nouvelles désignations à opérer au sein d'organismes extérieurs

1. La Mutuelle des fonctionnaires

Le contrat collectif solidaires d'affiliation à la mutuelle des fonctionnaires (MDF), approuvé par la délibération n° 27-2017/APS du 4 août 2017 *portant approbation du contrat collectif solidaire d'affiliation à la mutuelle des fonctionnaires et habilitation du président de l'assemblée à signer ledit contrat*, prévoit que siège désormais au sein du conseil d'administration et de l'assemblée générale de la MDF un représentant de l'assemblée de la province Sud. Il convient ainsi d'effectuer cette désignation (art. 2).

A noter que Mme Henriette Wahuzue-Falelavaki siège actuellement à la commission de contrôle de la MDF.

2. L'association Observatoire et information sur l'environnement (CEIL)

Les statuts de l'CEIL prévoient que siège au sein de son conseil d'administration trois élus de l'assemblée de province et 1 élu au sein de son assemblée générale.

Par délibération modifiée du 6 juin 2014 suscitée, les conseillers suivants ont été désignés au sein du conseil d'administration de l'CEIL :

- Mme Nina Julié, titulaire ;
- M. Eugène Ukeiwé, titulaire ;
- Mme Prisca Holero, titulaire.

Toutefois, il n'a pas été effectué de désignation pour représenter l'assemblée de province au sein de l'assemblée générale de l'CEIL. L'article 4 du projet de délibération vise ainsi à opérer cette désignation.

A noter que le représentant du président est Mme Gyslène Dambreville.

III. Modifications diverses à apporter aux désignations effectuées

1. Abrogation des désignations effectuées au comité des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et à la commission des aides à la production audiovisuelle et cinématographique (CAPAC)

Le comité des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et la commission des aides à la production audiovisuelle et cinématographique (CAPAC) n'ont plus d'existence juridique.

Selon le principe d'intelligibilité du droit, il convient ainsi d'abroger les désignations ayant été effectuées au sein de ces organismes :

- au comité des ICPE (art. 3) :
 - Mme Nina Julié, titulaire ;

- M. Philippe Blaise, titulaire ;
- M. Roch Wamytan, titulaire.

- à la CAPAC (art. 6) :
 - M. Léonard Sam, titulaire ;
 - Mme Pascale Doniguan, titulaire ;
 - M. Eugène Ukeiwé, titulaire.

2. Remplacement de Mme Lagneau au sein du comité syndical du SMTU

A l'article 7 du projet de délibération, il vous est proposé de remplacer Mme Martine Lagneau au sein du comité syndical du SMTU, dont la composition complète est la suivante :

- | | |
|---|--|
| - M. Philippe Michel, titulaire ; | - Mme Martine Lagneau, suppléante ; |
| - Mme Bertille Jouan-Ligne, titulaire ; | - Mme Isabelle Dubois, suppléante ; |
| - M. Gil Brial, titulaire ; | - Mme Rusmaeni Sanmohamat, suppléante. |

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.